

Les subsides

La loi qui doit nous être présentée nous déçoit beaucoup. Nous aurons l'occasion d'en discuter en détail lorsqu'elle nous sera soumise. Toutefois, cette mesure ne fait rien pour répondre aux besoins des travailleurs. Voilà ce qui nous préoccupe beaucoup.

Il était logique de présenter la motion dont nous sommes saisis, car les deux partis de l'opposition se sont au moins engagés à étudier la question de l'emploi, du lieu de travail, des droits des travailleurs et des besoins de l'économie en ce qui concerne la productivité. Je suis heureux que les députés du Nouveau parti démocratique aient réclamé un débat à ce sujet, comme notre parti le fait depuis tant de mois.

● (1140)

Il est évident que le gouvernement libéral cherche à faire de la politique avec les modificatifs en question, à en juger par la façon dont ils ont été présentés. Ils sont arrivés en fin de session, presque comme un repentir ou comme un truc électoral de dernière heure. Ils cherchent à racoler les votes syndicaux par des promesses, au lieu de présenter des mesures véritablement utiles. D'ailleurs, il serait encore temps de mettre au point des mesures valables. Le gouvernement pourrait présenter son texte comme base de discussion et le laisser débattre à la Chambre des communes.

Si le gouvernement attribue une certaine priorité à la législation du travail, qu'il fasse discuter le projet pendant plusieurs jours à la Chambre des communes. Nous jugerons de son sérieux par le nombre de jours qu'il voudra bien y consacrer. Nous verrons combien de jours il y consacrerà à la deuxième lecture, et combien au comité.

Ce projet de loi est maigre, faible et inadéquat. Les porte-parole des syndicats et des entreprises en sont mécontents. Ils le trouvent déficient et insuffisant. Pour l'étoffer et lui donner du sens, il faudra l'analyser ici à la Chambre des communes et au comité, et entendre les délégations.

Le ministre s'est engagé à ce que soient entendus, lorsque le projet de loi ira au comité, les principaux intéressés, ceux qui sont le plus touchés. J'espère que cela aura lieu pendant la présente législature. Il faudrait que le comité siège. Il faudrait qu'il entende exposer les problèmes syndicaux, qu'il entende parler des difficultés de nos travailleurs, des problèmes des entreprises. J'espère que cela pourra se faire. C'est important.

Mon collègue le député de Perth (M. Jarvis) a réclamé il y a plus de six mois un projet de loi, des modificatifs, un débat à la Chambre des communes. Le gouvernement prétend que le projet de loi est l'aboutissement de longues consultations. Pourtant beaucoup des groupes font savoir qu'ils ont été consultés il y a trois ans. Comme la situation du travail n'est plus ce qu'elle était il y a trois ans, ils tiennent à être entendus de nouveau. Si le gouvernement le veut, il pourra réserver assez de temps à cette question pour qu'elle soit examinée longuement.

Malheureusement, les modifications ne semblent être qu'une extension des aides sociales. Elles sont loin de répondre aux objectifs des protagonistes de certaines questions. Est-ce que ce projet de loi va créer de nouveaux emplois? Tout au plus des emplois de fonctionnaires. Ce n'est pas de cette façon qu'on va améliorer la sécurité d'emploi, ni relever la productivité. Ce

n'est pas comme cela qu'on va créer des emplois pour les travailleurs. Donc s'il ne fait rien de cela, qu'est-ce qu'il va créer? En tout cas ce n'est pas la solution que nous attendons.

Ce projet de loi a été présenté en fin de session, avec l'espoir que la Chambre n'aurait que peu ou pas de temps à lui consacrer. En effet si on l'examine à la lumière des sujets de préoccupation exprimés à la Chambre des communes ou ailleurs au pays, il se révèle déficient. Il a été rédigé non pas au profit des travailleurs mais au profit du parti libéral au Canada, qui s'accroche au pouvoir. Voilà la vérité. Cela ne saurait être toléré.

Le Nouveau parti démocratique me déçoit. Placé encore une fois dans une situation d'affrontement social, que fait le NPD? Au lieu de s'occuper des questions en elles-mêmes, il fait de la politique en essayant de s'en prendre au parti conservateur ou au parti libéral.

C'est à notre honte à tous que la législature actuelle n'arrive pas à élaborer de texte valable qui assure le développement du travail. Notre population réclame des emplois à grands cris. Elle réclame une créativité nouvelle, des emplois nouveaux, une meilleure sécurité d'emploi. Je ne comprends pas qu'une partie du monde du travail reste accrochée au Nouveau parti démocratique, lequel fait de la politique même avec cette motion-ci. Le Nouveau parti démocratique est incapable de guider le mouvement syndical hors du désert, pour l'amener à la terre promise du pouvoir. Tout le monde peut voir que le cheval qu'il a enfourché marche sur le ventre. Le NPD est incapable d'arriver au gouvernement. Même s'il avait un programme à mettre en vigueur une fois arrivé au pouvoir, cela ne changerait rien.

Les libéraux sont au pouvoir depuis des années. Résultat: chômage, intérêts en hausse, chute de productivité. Voilà le résultat. Voilà la réalité. Si les Canadiens jugeaient le gouvernement sur cette seule question au cours d'une élection, il serait chassé du pouvoir. C'est une question de travail. C'est la question des travailleurs qui se débattent. Ils reculent chaque jour. Nous avons le devoir d'examiner soigneusement ce projet de loi. L'espoir tient plutôt à un projet de loi nouveau qui émanera d'un gouvernement nouveau, doté d'un mandat nouveau.

Il ne faut pas envisager cette question dans une perspective politique. J'ai été déçu de la motion du NPD. Ce parti a non seulement fait fi de la santé et de la sécurité des travailleurs, mais il a passé outre aux problèmes des femmes en milieu de travail. Mon collègue de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) en parlera plus tard au cours du débat. Mais je me réjouis que ce débat ait eu lieu afin qu'elle puisse traiter de ces questions et des problèmes des travailleurs.

Nous avons rédigé notre motion de manière à tenir compte de l'évolution rapide du monde du travail, des changements technologiques et forcément du recyclage de la main-d'œuvre qu'une telle situation exige. Aussi, pendant que d'autres partis discutaient politique, nous avons mis sur pied un groupe d'étude qui nous a soumis des recommandations axées sur le travail tel qu'il existe de nos jours. Actuellement, il faudrait recycler 90 p. 100 de notre main-d'œuvre. Or, nulle part dans le projet de loi, il n'est question de recyclage ou de changements technologiques. Cette mesure ne parle même pas des femmes au travail et des jeunes en quête d'un emploi. Il se peut qu'ils ne trouvent jamais d'emploi. Ils sont de plus en plus désenchantés. Certains sont passés d'un emploi à mi-temps à l'assistance publique et finalement, ils sont retournés vivre